

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 27421
Numéro SIREN : 902 989 979
Nom ou dénomination : A2 Réseaux

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2022 sous le numéro de dépôt 51392

A2 RÉSEAUX

SAS au capital de 1000 euros

Siège social : 128 rue La Boétie, 75008 Paris

Paris B 902 989 979

SIRET : 90298997900015

(La « Société »)

RAPPORT DE GESTION EN VUE DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

EN DATE DU 18/01/2022

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIÉS EN DATE DU 18/01/2021

Le 18/01/2021, les associés de la Société se sont réunis et ont pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Désengagement et retrait de l'associé NASSIRI Yassine

Sont présents et signent le présent procès-verbal :

NASSIRI Yassine - associé

Demeurant : 2/7 RUE ALFRED NAQUET, 59000 LILLE

propriétaire à 50%

AIT LAHCEN Aziz - Président

Demeurant : 4 rue Molière, Bâtiment D, Appt 54 Étage 4 Grand Canyon, 76120 Le Grand Quevilly - propriétaire à 50%

Les « **Associés** »,

Propriétaires de l'intégralité des *actions* (**SAS**) composant le capital social de la Société.

L'assemblée est présidée par *Aziz AIT LAHCEN* (le « **Président** »), président de la Société / représentant de *A2 Réseaux* lequel constate que les Associés présents possèdent ensemble la totalité des parts sociales composant le capital social.

Le Président déclare que, le quorum requis par la loi étant atteint, la collectivité des Associés peut en conséquence valablement délibérer.

Cette assemblée fait suite à la demande de l'associé NASSIRI Yassine vis à vis de son désengagement et retrait de la société A2 Réseaux :

“Monsieur

Je vous informe, par la présente, de ma décision de démissionner de la société en tant qu'associé et de céder mes parts sociales, à compter 18/01/2021

Ma décision est motivée par le manque de temps pour me consacrer à l'exercice d'A2 Réseaux

Je sollicite donc la convocation de tous les associés à une Assemblée Générale Extraordinaire afin de délibérer sur leur agrément et sur la modification du capital social des statuts de la société.

Je vous prie d'agréer, monsieur, mes respectueuses salutations.

NASSIRI Yassine”

PREMIERE RESOLUTION

A l'issu de cet assemblé il a été décidé que rien ne s'oppose au retrait de l'associé NASSIRI Yassine à deux votes contre 0 soit l'unanimité et celle ci effective dès déclaration au greffe, les parts seront cédés et la société continuera d'exercer en tant que SASU avec comme associé unique AIT LAHCEN Aziz (Président)

L'acte décidant ainsi le départ de NASSIRI Yassine en tant que personne ayant le pouvoir de diriger, gérer, engager à titre habituel la société.

A Paris le 16/04/2022

NASSIRI Yassine

Associé



AIT LAHCEN Aziz

Président



